



D E L I B E R A T I O N SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers : 45

En exercice : 45 Date de convocat

Date de convocation du Conseil communautaire :

Le 02/07/2020

Présents : 41
Pouvoirs : 4
Votants : 44

Le 9 juillet 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

<u>Présents</u>: Didier Alban, Gabriel Aumonier, Marcel Babad, Cécile Baudoux, Emilie Bertholon, Stéphane Berthomieu, Ingrid Besson, Fabien Bihler, Carole Bontemps-Hesdin, Laëtitia Bordelier, Emmanuelle Cargnelli, Jean-François Chanteloube, Patrick Charrondiere, Sandrine Chatelard (Rempiaçante Daniel Dompoint), Armand Chaumont, Jacques Cormoreche, Anne-Marie Degueurce, Carole Demange, Nicole Dugelay, Jean-Jacques Dumont, Yves Dumoulin, Christine Fornes, Gilles Garnier, Bernard Grison, Brigitte Klein, Charlotte Legeay, Amina Leghnider, Corinne Martin Gajac, Patrick Nabeth, Michèle Nuguet, Stéphanie Pallier, Marc Pechoux, Sylvie Permezel, Pierre Pernet, David Pommier, Gérard Porretti, Bernard Rey, Richard Simmini, Nathalie Tisserand, Frédéric Vallos, Catherine Vignon.

<u>Absents excusés</u>: Daniel DOMPOINT (remplacé par Sandrine CHATELARD), Vincent LAUTIER (Pouvoir Nathalie TISSERAND), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Richard PACCAUD (Pouvoir Stéphanie PALLIER), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Gabriel AUMONIER

OBJET: FINANCES - Budget Immobilier d'Entreprises - Approbation du Compte administratif 2019

Vu la circulaire préfectorale du 14 février 2020, relative aux budgets primitifs 2020 et aux comptes administratifs 2019, lorsque le compte administratif 2019 est adopté après le renouvellement des conseils municipaux et lorsque le maire sortant est remplacé par un nouveau maire, celui-ci peut présider la séance au cours de laquelle le compte administratif est débattu et il peut participer au vote, dans la mesure où le débat ne vise qu'à donner quitus, pour sa comptabilité, au maire en fonction durant l'exercice 2019. L'ancien maire doit, au cas où il serait encore conseiller municipal, quitter la salle et ne pas prendre part au vote.

M. Bernard GRISON, Président de la CCDSV jusqu'au 8 juin 2020, quitte la salle.

M. Marc PECHOUX, Président, donne lecture du Compte Administratif 2019 du Budget Immobilier d'Entreprises devant le Conseil communautaire.

Après délibération, il propose ce Compte Administratif 2019 au vote du Conseil :

	Résultat de clôture	Investissement	Fonctionnement	Total
1	Résultat de clôture de l'exercice 2018	-633 723,95	215 749,10	-417 974,85
2	Affectations 2018 faites en 2019		-215 749,10	-215 749,10
3	Recettes 2019	368 949,34	471 299,28	840 248,62
4	Dépenses 2019	-381 982,35	-242 388,09	-624 370,44
5	Résultat 2019	-13 033,01	228 911,19	215 878,18
6	Résultat cumulé (réel de clôture 2019)	-646 756,96	228 911,19	-417 845,77

7	Recettes Reports 2019 en 2020	0,00		0,00
8	Dépenses Reports 2019 en 2020	0,00		0,00
9	Résultat corrigé des restes à réaliser	-646 756,96	228 911,19	-417 845,77

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)

(6) = (1) + (2) + (5)

(9) = (6) + (7) - (8)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2019 du Budget Immobilier d'Entreprises.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200709-2020C72-FI

1 3 JUIL. 2020

Affichage le :

1 3 JUIL. 2020

A Trévoux, le 09/07/2020

SAÔNE VALLÉE

AIN

Le Président,
Marc PECHOUX